

UN ÉCOSYSTÈME ÉVOLUTIF

Le pays dispose d'un écosystème globalement favorable à l'esprit entrepreneurial. Paradoxalement, peu de Luxembourgeois choisissent la voie de l'indépendance. De nouvelles mesures sont à l'étude.

Michaël Peiffer (texte), Laurent Antonelli/Blitz (photos)

Au Luxembourg, depuis de nombreuses années, le climat se veut propice à l'esprit entrepreneurial. Les données démographiques enregistrées par le pays à l'échelle européenne viennent appuyer cette image d'un pays où il est assez agréable de s'implanter et de prospérer. «Avec un taux de création de nouvelles entreprises de 10,5% selon les dernières données Eurostat, le Luxembourg devance l'Allemagne d'un point et la Belgique de quatre points», constate Emmanuel Baumann, premier conseiller de gouvernement auprès du ministère des Classes moyennes. L'écosystème est très favorable. Chaque jour, nous constatons que de nouvelles entreprises veulent s'installer chez nous. Quelque 12.000 dossiers ont ainsi été traités par nos services en 2010, qu'il s'agisse de demandes d'autorisation pour de nouvelles sociétés, de changements de gérance ou d'activité.»

Le paradoxe luxembourgeois

Au sein de la Chambre de Commerce, l'impression générale est tout aussi favorable. «Depuis un quart de siècle, le nombre d'entreprises actives sur le territoire luxembourgeois ne cesse d'augmenter et le climat pour entreprendre se veut stimulant», note Gérard Eischen, membre du comité de direction et chef du département Création et Développement des Entreprises. Mais il y a tout de même un premier bémol. «Si l'on se base uniquement sur les données de l'Observatoire de la compétitivité du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur, on constate que l'emploi des indépendants en 2009, en pourcentage de l'emploi total, n'est que de 5,7%,

très loin derrière la dernière moyenne de 16,16% de l'Union européenne.»

Traduction: la majorité des entrepreneurs qui créent leur activité au Luxembourg ne sont pas Luxembourgeois. «Dans l'absolu, cela n'a aucune importance. Au quotidien, 350.000 personnes font la richesse du pays, dont 150.000 frontaliers», poursuit M. Eischen. «C'est même un atout pour un pays comme le nôtre de pouvoir compter sur cette multiculturalité», ajoute Emmanuel Baumann.

Mais le constat est là, implacable. Malgré un climat stimulant, le chemin de l'entrepreneuriat ne tente pas le citoyen luxembourgeois. Comment inverser la tendance? Vaste débat. Selon Claude Wagner, directeur de l'entreprise Bati-C à Bertrange, le problème est d'ordre sociologique. «Le Luxembourgeois n'a pas du tout la mentalité d'entreprendre, commente-t-il. Il bute sur la prise de risque. Ce n'est pas un problème de générations ou quoi que ce soit d'autre. Mais son rêve, pour lui, pour sa famille, ses enfants, c'est d'être fonctionnaire ou employé paraétatique. Cela ne veut pas dire qu'il ne travaille pas, loin de là, mais il cherche la sécurité de l'emploi avant tout. Un emploi qui, de plus, offre une rémunération supérieure à celle du secteur privé.»

Afin de mettre en place un écosystème idéal à l'esprit d'entreprendre, le pays ne pourrait donc faire l'économie d'une profonde remise en cause de son modèle sociétal. «On touche ici à l'organisation de l'Etat, reconnaît Gérard Eischen. Avec une autre approche du secteur public, on développerait davantage l'esprit d'entreprise. D'un côté, nous avons un pays moderne, réactif, dynamique, capable d'adapter ses structures en fonction des besoins du marché. De l'autre, on retrouve cette structure

héritée de l'ancien régime. L'esprit volontariste du changement n'est pas vraiment ce qui caractérise la population luxembourgeoise. Pourtant, une société propice à l'entrepreneuriat se doit d'être ouverte aux nouvelles opportunités. C'est une question d'esprit, un concept de pensée qui devrait sous-tendre toutes les strates de la société.»

Cette envie de bousculer des montagnes, ou simplement de prendre son destin en main, comme le font tous les entrepreneurs, est quelque chose qui peut s'apprendre. «Je ne suis pas fataliste, reprend Claude Wagner. Mais je pense que nous devons revoir notre système de formation. Chez nous, on oublie de former des personnes de terrain en mesure de gérer des situations, de se battre, de se vendre, en un mot, de se débrouiller. J'invite les jeunes à sortir du pays. C'est en se frottant aux autres, loin de chez soi, qu'on acquiert cet esprit qui manque souvent ici. Dans mes affaires, j'ai toujours eu pour devise de dépasser les frontières, d'aller voir ce qui se fait ailleurs, pour mieux travailler ici.»

Abstraction faite de ce constat, la bonne santé démographique de l'entrepreneuriat au Luxembourg s'explique par le panel très large d'outils mis à disposition des candidats entrepreneurs. «Les chambres professionnelles informent, assistent et accompagnent le créateur dans toutes ses démarches, reprend Emmanuel Baumann (ministère des Classes moyennes). Cela va jusqu'au coaching et, désormais, au mentoring. Des incubateurs, des pépinières sont là pour assister les créateurs. Et si l'on se penche un instant sur les outils financiers mis à disposition, on remarque que le risque financier est souvent couvert par l'Etat, qui joue un rôle



«IL FAUT CLARIFIER LE RÔLE DES ACTEURS PUBLICS»

GÉRARD EISCHEN
(CHAMBRE DE COMMERCE)

INNOVATION

Des projets en soutien

«Je crois que le Luxembourg est encore un endroit privilégié où un projet bien ficelé, porté par la bonne personne, ne rencontre pratiquement aucune difficulté à trouver un financement, souligne Gérard Eischen de la Chambre de Commerce. Hormis peut-être pour les entreprises innovantes, pour lesquelles il est souvent plus difficile de réunir les liquidités nécessaires au lancement de l'activité, en raison du risque plus grand encouru.»

Si le pays est sur la bonne voie, avec l'éclosion des centres de recherche publics, de l'incubateur national et de différents clusters liés à l'innovation, la Chambre de Commerce souhaiterait accélérer le processus et générer une véritable logique de spin-offs innovantes issues de la recherche et du développement. En ce domaine, il est aussi important que des structures de venture capital se créent et jouent le jeu. «Dans cet esprit, nous travaillons à la reconstitution du Luxembourg Business Angel Network (LBAN), le but étant de mobiliser et d'inciter les entrepreneurs luxembourgeois à investir dans de nouveaux projets innovants», conclut Gérard Eischen. ● M. P.

63 { préalable, mais seulement quand elle est nécessaire, note Gérard Eischen. Dans le Small Business Act, l'Europe impose aux Etats membres de maintenir des demandes d'autorisation dans les métiers pour lesquels il existe des raisons impérieuses d'intérêt général. Pourtant, dans la réforme actuelle, le Luxembourg conserve la procédure de demande d'autorisation d'établissement sur base d'une qualification professionnelle. »

Pour une sarl simplifiée

Or, il existe d'autres possibilités pour concrétiser un lancement simple, efficace et à moindre coût d'une activité indépendante. La Chambre de Commerce défend ainsi l'idée d'introduire la sarl simplifiée, à l'image de ce qui se fait déjà dans les pays voisins. Avec un capital de départ symbolique d'un euro, cette structure devrait permettre à toute personne de lancer son affaire, sur base d'un jeu de statuts-types simplifié. «Le dossier est actuelle-

ment en discussion avec les différentes parties prenantes, dont le ministère de la Justice, précise le chef du département Création et Développement des Entreprises. Nous devons nous voir très prochainement pour un premier grand tour de table.» Au sein du ministère des Classes moyennes, l'idée ne déplaît pas, même si elle doit encore mûrir. «L'approche est positive, mais beaucoup de détails restent à régler», confirme Emmanuel Baumann.

Entrepreneur actif et dynamique, Claude Wagner se frotte, chaque jour, aux contraintes imposées aux indépendants. «Le cadre légal n'est pas mauvais, commente-t-il. Mais arrêtons d'augmenter les charges qui pèsent sur nos épaules. Les impôts augmentent, nos frais suivent la même tendance et les coûts salariaux ne finissent pas de grimper. Pour moi, l'indexation, sur les tranches de salaires les plus élevées, est une aberration.»

Hormis certaines lenteurs administratives, Claude Wagner déplore également des problèmes

«LES CONDITIONS D'ACCÈS VONT ÊTRE ALLÉGÈES»

EMMANUEL BADMANN
(MINISTRE DES CLASSES MOYENNES)



GUICHET UNIQUE

Bientôt interactif!

Pour l'heure, le guichet unique (www.guichet.public.lu), dans son espace dédié aux entreprises, constitue une base de données impressionnante pour toutes les questions liées à l'entrepreneuriat. «On y trouve toutes les informations utiles, mais il manque cette plate-forme transactionnelle interactive qui permettra d'initier toutes les démarches de manière virtuelle», confie Gérard Eischen. Le projet est en cours de réalisation. Très bientôt, le guichet unique devrait permettre l'échange d'informations entre le ministère des Classes moyennes et le créateur d'une société. «Toutes les demandes pourront être introduites de façon dématérialisée», précise le chef du département Création et Développement des Entreprises. Cet espace virtuel sera complété par deux guichets physiques, au sein de l'espace entreprise de la Chambre de Commerce et de l'espace contact de la Chambre des Métiers. Nous pourrons même être mandatés à distance afin d'effectuer toutes les démarches pour le requérant.» Une évolution positive qui devrait permettre de faciliter certaines procédures. ● M. P.

64 { d'infrastructure. «Nous avons besoin de place pour développer nos activités et, vu les prix pratiqués, il n'y a aucun moyen d'acquérir des terrains. Par ailleurs, les zones commerciales et artisanales mettent beaucoup trop de temps à se développer.» Et d'ajouter encore à son cahier de doléances la difficulté de trouver du personnel qualifié et, enfin, le manque de transparence autour des données financières des entreprises. «Malgré un cadre légal très strict, il est difficile, voire impossible, de se procurer des informations sur nos clients et fournisseurs. Ces données financières de base sont pourtant nécessaires pour faire du commerce de manière sereine.»

Conscient des efforts menés par le gouvernement luxembourgeois afin de développer plus encore l'entrepreneuriat, Claude Wagner est heureux de constater que le climat, après deux années difficiles, est redevenu beaucoup plus favorable

ces derniers mois. «Heureusement pour nous, le pays est arrivé à bien se repositionner. Cela nous permet de voir l'avenir avec une certaine confiance», précise-t-il. Reste désormais à poursuivre sur cette voie de la confiance retrouvée, en poursuivant les efforts menés sur différents fronts afin de promouvoir l'entrepreneuriat dans un pays qui ne manque pas d'atouts.

Tout le monde en est conscient, une croissance durable passera désormais par des gains de productivité, notamment induits par la recherche et l'innovation. «Le prochain objectif sera de réussir à transformer les efforts menés dans ces domaines en retombées économiques suffisantes pour le Grand-Duché», conclut Gérard Eischen. Pour cela, il faut clarifier le rôle des acteurs publics, définir des projets prioritaires et sensibiliser tous les acteurs concernés.» ●